

tion, et je suis certes d'avis qu'au moment opportun, il devrait être possible de déposer cet aide-mémoire.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

INVITATION AU CANADA D'UN ÉCRIVAIN RUSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): J'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Peut-il nous dire si l'écrivain russe Valery Tarsis, auteur de *L'aile n° 7*, a été invité à venir au Canada, vu qu'il avait laissé entendre qu'il aimerait voir notre pays? Sinon, le gouvernement a-t-il l'intention de l'inviter?

M. l'Orateur: Si importante et intéressante que soit la question, je doute que l'on puisse y répondre à l'heure actuelle.

LE VIETNAM DU SUD—ACCROISSEMENT DE L'AIDE CANADIENNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu qu'à l'heure actuelle le gouvernement des États-Unis augmente considérablement son aide économique au Vietnam du Sud, le gouvernement se propose-t-il d'accroître l'aide économique du Canada à ce pays?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons déjà mentionné que nous aurions pu prévoir un nouveau montant de près de la moitié plus élevé pour subvenir aux frais d'assistance supplémentaire au Vietnam, s'il nous était possible d'employer utilement ce montant. Cette situation n'a pas changé. Par suite des conditions générales qui règnent dans le Sud, nous éprouvons certaines difficultés à utiliser ces fonds d'une manière constructive, mais j'espère sincèrement qu'il sera possible d'intensifier notre aide.

[Plus tard]

L'hon. Walter G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, comme suite à la question du député d'Oxford, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dirait-il si le gouvernement américain a demandé la participation accrue du Canada au programme accéléré du gouvernement américain au Vietnam?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, lorsque le président des États-Unis a écrit à certains pays l'année passée, sa lettre n'a pas été rendue publique, à notre grand regret. Quoi qu'il en soit, le premier ministre a déclaré que nous avions reçu une demande

d'aide semblable à celle que nous accordions déjà; nous avons pu répondre alors que nous avions augmenté les sommes affectées à l'aide extérieure économique au Vietnam.

L'hon. M. Dinsdale: Une question complémentaire. Nous a-t-on fait une demande récente, surtout depuis la conférence d'Honolulu?

L'hon. M. Martin: A la conférence de l'OTAN en décembre dernier, le secrétaire d'État américain a parlé, en termes généraux, de la possibilité d'accroître l'assistance au Vietnam. Au cours des discussions que j'ai eues avec lui à cet égard, il était clair que ce qu'il demandait au Canada, c'était une assistance prévue dans nos allocations au bureau de l'aide extérieure.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Une question complémentaire. Le premier ministre n'a-t-il pas dit à ce moment-là qu'on avait demandé de l'aide militaire?

L'hon. M. Martin: Le premier ministre a fait plus tôt une observation... (*Exclamations*)... dénotant un grand sens des responsabilités.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cela fait ressortir l'opportunité de déposer ce document provenant du président, et je regrette seulement qu'il n'ait pas donné son autorisation.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je dirai tout simplement que nous venons juste d'apprendre, comme le premier ministre l'a dit, qu'à notre grand regret, le président n'autorise pas le dépôt de sa lettre.

LA FONCTION PUBLIQUE

UN DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL—LE RAPPORT INTERMINISTÉRIEL DU BILINGUISME

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Richard A. Bell (Carleton): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au secrétaire d'État s'il est en mesure de répondre à deux questions que je lui ai posées, l'une il y a eu une semaine hier, et l'autre, il y a une semaine aujourd'hui? La première demandait si le discours du président de la Commission du service civil représentait la politique du gouvernement et la deuxième cherchait à savoir si l'honorable représentante ou d'autres membres du gouvernement avaient reçu un rapport du comité interministériel sur le bilinguisme dans la fonction publique et, dans le cas de l'affirmative, s'ils avaient pu l'examiner?